

GRENOBLE

Jeudi 16 février 2012

POLITIQUE Depuis décembre, des Grenoblois se sont rassemblés pour sensibiliser les citoyens à la crise financière **Un collectif questionne la légitimité des dettes publiques**

La crise de la dette n'en finit plus de fixer l'agenda des politiques européennes et s'invite tout naturellement au centre des débats de la présidentielle. Mais cette question de la dette est-elle bien posée ?

À Grenoble, comme un peu partout en France et en Europe, des "Collectifs pour un audit citoyen de la dette publique" s'organisent. Ils regroupent autour d'un même constat partis politiques, syndicats, associations ou simples citoyens désireux de mieux comprendre les enjeux et les termes d'un débat souvent trop technique.

Pour Bernard Labouré d'Attac Isère, le point de départ du collectif grenoblois créé en décembre 2011 est « un ras-le-bol des discours culpabilisants nous enjoignant de faire des

sacrifices pour rembourser », ainsi qu'une « commune indignation vis-à-vis de l'absence de démocratie dans les décisions prises pour remédier à ce fardeau ».

Une instance d'éducation populaire

Ainsi, les membres du CAC38 (Collectif pour un audit citoyen Isère) se retrouvent plusieurs fois par mois dans les locaux de la Maison des associations pour discuter des actions à mettre en œuvre pour tenter d'ouvrir un espace de discussion citoyen sur les questions les plus prégnantes : d'où vient la dette ? A-t-elle été contractée dans l'intérêt général pour investir dans l'avenir ou pour faire face aux baisses d'impôts concédées aux frac-

tions les plus favorisées de la population ? Qui détient ces titres ? Peut-on alléger ce fardeau autrement que par les politiques de rigueur ? Sous quelles conditions et pourquoi pourrait-on dénoncer et répudier la dette comme illégitime ?

Le collectif se vit ainsi comme un lieu d'éducation populaire où chacun peut venir s'informer et débattre. Cette instance intervient aussi dans les MJC, les syndicats et bientôt au sein même de la commission des finances de la Metro. Elle y encouragera les élus à mener une démarche d'audit de la dette en suivant l'exemple du conseil général de Seine-Saint-Denis qui vient d'assigner en justice trois banques pour des emprunts toxiques ébranlant leur budget.

H.D.



Mutthia Yoganathan du CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde), Bernard Labouré d'Attac 38 et Mylène Chantran du CADTM sont membres du Collectif pour un audit citoyen de la dette publique qui espère faire évoluer la perception de cette problématique.